Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

François Robillard salue la nomination des nouveaux ministres et réitère ses priorités

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 27 octobre 2026 – Le maire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, M. François Robillard, salue la nomination des nouveaux membres du conseil des ministres du gouvernement du Québec, assermentés le 21 octobre dernier. C'est aussi à titre de préfet de la MRC de Deux-Montagnes et de membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) que M. Robillard rappelle certains enjeux d'importance pour le milieu municipal.

D'entrée de jeu, M. Robillard se réjouit que les Laurentides comptent trois ministres et que le premier ministre du Québec ait confié des ministères à d'anciens collègues du municipal, soit Sébastien D'Astous (ancien maire d'Amos), Joël Arseneau (ancien maire des Îles-de-la-Madeleine), Bernard Sévigny (ancien maire de Sherbrooke) et Meggie Richard (ancienne préfète de la MRC de Minganie). Il voit aussi d'un bon œil le jumelage du ministère des Transports et de la Mobilité durable avec le ministère des Affaires municipales sous la responsabilité de M. Nicolas Girard. « À titre de dirigeant de sociétés de transport, il a développé une connaissance approfondie du transport et de la mobilité. Ce sont deux enjeux auxquels sont aussi confrontées les municipalités. Non seulement Sainte-Marthe-sur-le-Lac, mais aussi l'ensemble du territoire de notre MRC sont confrontés aux difficultés des déplacements d'ouest en est. J'estime qu'on gagnera en efficacité en ayant un seul interlocuteur gouvernemental pour aborder tous ces défis. »

Le maire demande aussi au nouveau ministre des Affaires municipales d'introduire plus de flexibilité dans les orientations gouvernementales en aménagement du territoire pour les adapter aux réalités locales, notamment en matière de densification. Il suggère que ce dernier et le nouveau ministre de l'Environnement, M. Jean Pellerin, collaborent étroitement dans la révision du cadre réglementaire des milieux hydriques et des zones inondables « pour en faire un outil d'aménagement du territoire clair, cohérent et applicable ». Le maire souligne que cette révision s'impose pour enfin tenir compte des zones protégées par des ouvrages, comme c'est le cas avec la digue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et ainsi réduire l'incertitude et le stress pour plusieurs citoyens.

Enfin, M. Robillard souhaite que toutes les régions profitent de la nouvelle vision économique mise de l'avant par le premier ministre du Québec. « Parmi ses engagements, M. St-Pierre Plamondon a dit vouloir renforcer les économies régionales en donnant davantage de marge de manœuvre aux organismes de développement économique locaux et régionaux. C'est effectivement ce que nous souhaitons : plus d'autonomie dans la réalisation de projets qui cadrent avec nos réalités distinctives afin de favoriser des retombées et des emplois payants pour nos citoyens. Ce sont de beaux défis à relever pour le nouveau ministre du Développement économique et de l'Énergie, M. Stéphane Paquet. Il pourra compter sur notre entière collaboration », conclut M. Robillard.

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

– 30 –

Source : Service des communications
communications@vsmsll.ca